

**FRAIS DE DÉPLACEMENT DE L'ENSEMBLE DES EMPLOYÉS DANS LE CADRE DE LEUR
FONCTION POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AVRIL AU 30 JUIN 2026**

Montant incluant tout déplacement au Québec et hors Québec (transport, hébergement, repas)	17 740,26 \$
---	---------------------